

Un long débat suit sur la procédure que le Comité adoptera pour l'examen des questions que la Chambre lui a renvoyées pour étude.

Le secrétaire donne ensuite lecture des deux ordres de renvoi relatifs à:

1. La Loi électorale du Canada renvoyée au Comité pour étude le 26 juillet 1963.

2. Les questions soulevées dans la déclaration faite à la Chambre par l'Orateur le 30 septembre 1963.

M. Grégoire donne lecture d'une déclaration faite le 30 septembre 1963 par le Ralliement des Créditistes et dépose cette déclaration. (*Voir l'Appendice «A» aux délibérations d'aujourd'hui.*)

M. Grégoire propose, avec l'appui de M. Knowles, que le Comité se mette immédiatement à l'étude des questions soulevées dans la déclaration de l'Orateur et déferées au Comité.

M. Leboe, avec l'appui de M. Woolliams, propose que le Comité attende d'avoir reçu le rapport du comité de direction relatif à un projet d'ordre du jour.

A titre d'amendement, M. Brewin propose, avec l'appui de M. Grégoire, que le comité de direction soit convoqué aujourd'hui, si possible, pour préparer un ordre du jour pour une réunion du présent Comité qui se tiendra le lendemain et au cours de laquelle il examinera les questions soulevées dans la déclaration de l'Orateur et renvoyées à l'étude du Comité par la Chambre.

L'amendement mis aux voix est adopté par 12 voix contre six (vote à main levée).

La motion de M. Leboe, dans sa forme modifiée, est adoptée.

Sur ce, M. Sauvé, appuyé par M. Paul, propose que le Comité se prononce immédiatement sur la motion de M. Grégoire. La motion est adoptée par un vote à main levée (pour, 16; contre, aucun).

La motion mise aux voix est rejetée par 16 voix contre cinq.

Le président annonce que le sous-comité du programme et de la procédure se réunira aujourd'hui si possible afin de convoquer le Comité pour le lendemain.

M. Richard, avec l'appui de M. Paul, propose que le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

A 11 hres 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LUNDI 7 octobre 1963.

(2)

Le Comité permanent des privilèges et des élections se réunit aujourd'hui à 10 hres 10 du matin, sous la présidence de M. Caron.

Présents: M^{11e} Jewett et MM. Brewin, Cashin, Caron, Chrétien, Doucett, Drouin, Dubé, Francis, Girouard, Grégoire, Knowles, Leboe, Macquarrie, Martineau, Millar, Moreau, Nielsen, Pennell, Richard, Sauvé, Turner, Webb, Woolliams (24).

Aussi présent: M. Maurice Ollivier, conseiller parlementaire.

Le président ouvre la séance et annonce que, en conformité de la motion adoptée à la réunion précédente, il a formé un sous-comité du programme et de la procédure. Les membres en sont: *Pour les progressistes-conservateurs*, MM. Woolliams et Paul; *pour le Nouveau Parti Démocratique*, M. Knowles; *pour le parti du Crédit social*, M. Girouard; *pour le parti libéral*, M^{11e} Jewett et M. Pennell.